



Licence professionnelle Assistant : technicien en santé au travail / Prévention en santé au travail - éducation à la santé

Parcours de la mention Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement

PERSONNES CONCERNÉES ET PRÉ-REQUIS

Parcours Prévention Education :

Infirmiers de santé au travail exerçant dans les entreprises, les corps administratifs ou les services interentreprises de santé au travail.

Parcours Assistant Technicien :

Secrétaire-assistant de santé au travail.

La participation à cette formation ne nécessite pas de pré-requis spécifiques au regard du public auquel elle s'adresse.

MODALITÉS D'ADMISSION

Les candidatures sont à déposer sur le site <https://ecandidat.unistra.fr/> jusqu'au 30 septembre 2024.

POINTS FORTS DE LA FORMATION

Cette licence est une des rares formations diplômantes en santé au travail axée sur la pratique professionnelle et bénéficiant d'un suivi pédagogique individualisé.

COMPÉTENCES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- > Identifier, évaluer et répondre aux besoins de santé de l'entreprise
- > Evaluer les risques professionnels et les pathologies induites, connaître et participer aux actions de prévention de ces risques
- > Connaître le suivi sanitaire des salariés, mettre en place les entretiens infirmiers, rechercher les indicateurs de santé liés à l'exposition professionnelle, contribuer à la veille sanitaire
- > Organiser les examens complémentaires dans le cadre du suivi sanitaire et savoir réaliser ceux relevant des compétences infirmières
- > Contribuer à la promotion et à l'éducation pour la santé dans les entreprises, mettre en place des actions de sensibilisation et de prévention, savoir les évaluer
- > Prendre soin des femmes et des hommes au travail et comprendre la relation d'aide et d'écoute

PROGRAMME

Module 1 : Connaissances du monde du travail et de l'entreprise, organisation et missions des services de prévention et santé au travail, équipe pluridisciplinaire de santé au travail - du 20 au 24 janvier 2025.

Module 2 : Connaissances des risques professionnels et environnementaux, différentes modalités d'évaluation et prévention - du 17 au 21 février 2025.

Module 3 : Exercice infirmier dans le cadre des équipes pluridisciplinaires de santé au travail, rôle des différents acteurs et partenaires de la prévention des risques professionnels - du 17 au 21 mars 2025.

Module 4 : Promotion de la santé en milieu de travail, éthique, actions de veille sanitaire et épidémiologique, enquêtes, questionnaires et autres outils - du 7 au 11 avril 2025.

Module 5 : Communication orale et écrite en milieu de travail - recherches documentaires - anglais - du 19 au 23 mai 2025.

Module 6 : du 15 au 19 septembre 2025

Parcours 1 : Connaissances des pathologies professionnelles et prévention, relation d'aide et d'écoute.

Parcours 2 : Démarche d'étude de poste, notions de métrologie des expositions, accompagnement des employeurs et salariés dans les actions de prévention collectives.

Module 7 : Suivi individuel de l'état de santé des salariés, entretiens infirmiers, traçabilité des expositions professionnelles - du 13 au 17 octobre 2025.

Module 8 : Prévention de la désinsertion professionnelle, gestion des populations (handicap, pathologies chroniques, maternité...) - du 3 au 7 novembre 2025.

Module 9 : Biostatistiques, bases de données, exploitation et présentation, anglais - du 30 juin au 4 juillet 2025.

Module 10 : Soutenances de mémoires et symposium - du 1er au 5 décembre 2025.

Projet tutoré de 100 heures.

MÉTHODES ET RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Alternance de théorie et de pratique. Les participants seront amenés à faire un stage de trois mois pour mettre en pratique les enseignements en situation professionnelle. Les candidats relevant de la formation continue et exerçant en santé au travail pourront bénéficier d'une dérogation sur la durée du stage, sur demande et après avis du directeur d'enseignement. Les supports de cours seront remis aux stagiaires.

Des travaux d'application servent de contrôle continu. Les participants rédigeront un mémoire estimé à 100 heures.

RESPONSABLE SCIENTIFIQUE

Mme Maria GONZALEZ, Professeur à la Faculté de Médecine, Service de Pathologie Professionnelle et Médecine du Travail des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg.

Courriel : maria.gonzalez@chru-strasbourg.fr

COORDONNATEUR PÉDAGOGIQUE

Mme Brigitte DENU, Infirmière diplômée en Santé au travail, Service de Pathologie Professionnelle, Hôpitaux Universitaires de Strasbourg. Courriel : denu@unistra.fr

DIPLÔME D'ETAT

Durée : 10 modules de 35 heures + stage pratique de 3 mois

En 2025

Référence : SGY25-0441A
du 20 janvier 2025
au 05 décembre 2025

Tarif

6600 €

Lieu

Hôpital Civil
1 Place de L'Hôpital
67000 Strasbourg

Renseignements et inscriptions

Charlotte JOURMIER
Tél : 03 68 85 49 12
cjourmier@unistra.fr

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences. Elle permet l'obtention le diplôme d'Etat inscrit au RNCP, sous réserve de satisfaire aux modalités d'évaluation des connaissances et des compétences qui sont portées à la connaissance des stagiaires. La formation donne également lieu à la délivrance d'une attestation de participation.

Des évaluations au cours de la formation permettent de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.